J'♥ Montchat

Pour un développement responsable et durable du quartier de Montchat.

NEWSLETTER DE DÉCEMBRE 2025

SAVE THE DATE – PROCHAINE AG LE 6 JANVIER 2026

Chères adhérentes, chers adhérents,

La prochaine assemblée générale de J'aime Montchat aura lieu le mardi 6 janvier 2026 à 19 heures à l'espace Elsa Triolet.
A cette occasion, la majeure partie des membres du Bureau (actuellement composé de 9 personnes), sera renouvelée car 7 membres élus en 2024 arrivent au bout de leur mandat. Le Bureau peut être composé de 10 membres au maximum. Si vous souhaitez intégrer le Bureau en 2026, vous pouvez faire acte de candidature en nous adressant un mail à assojaimemontchat@gmail.com au plus tard le lundi 5 janvier 2026.

Vous pouvez prendre connaissance du règlement intérieur de l'association modifié par le Bureau en novembre dernier **ICI**

Lors de la dernière réunion du Bureau nous avons décidé d'organiser une conférence sur le thème de l'urbanisation à Montchat en mars prochain et de reconduire les courses de Chambovet fin avril.
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez contribuer à l'organisation de ces deux évènements.

Les travaux de réalisation du bus à haut niveau de service (BHNS) et T6 Nord avancent.
Des essais sont en cours depuis le 22 octobre pour préparer la mise en service du T6 Nord qui reliera les Hôpitaux Est à la Doua dès le début de l'année 2026.
Le BHNS sera inauguré le 28 février. Il reliera la place Kimmerling à la Part-Dieu dans un premier temps. En 2027, la ligne sera mise en service jusqu'à Sept-Chemins. A horizon 2029, elle sera sera prolongée à partir des Sept-Chemins jusqu'à Parilly via Bron et Saint-Priest.

Voie Lyonnaise 12 (VL12)

Le 27 octobre, nous avons appris par voie de presse que les travaux de pérennisation de la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller pour réaliser la VL 12 en lieu et place de la voie d'entrée dans LYON ont débuté le matin même sur le segment boulevard Pinel - rue Viala.

C'est ce que nous voulions éviter.

Le 17 novembre dernier, en réponse à notre courrier du 17 septembre (et du 19 septembre 2024 !) Fabien BAGNON Vice-Président de la Métropole en charge des mobilités actives nous a adressé un courrier dont les termes sont très surprenants.

En voici un extrait :

Délégation Urbanisme et Mobilités
Direction Maîtrise d'Ouvrage Urbaine
Service Voies Lyonnaises

Lyon, le 17 NOV. 2025

MÉTROPOLE GRAND LYON

Votre interlocutrice/interlocuteur :
Tristan Nguyen
Chef de projet
tringuyen@grandlyon.com

Objet Réponse à votre demande (courriers J'aime Montchat du 17 septembre 2025 et du 19 septembre 2024)

Nos réf.

Association J'aime Montchat
Hélène BARONNIER
19 impasse Duret
69003 LYON

Comité d'Intérêt Local de Montchat
Gérard FRIZE

Association amicale du Parc Chaussagne
Eva FOERSTER-DONAINT

Mesdames les Présidentes, Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de vos courriers en date du 19 septembre 2024 et du 17 septembre 2025 concernant la Voie lyonnaise n°12.

Tout d'abord, il convient de rappeler la situation initiale de l'avenue Rockefeller, qui ne disposait d'aucun aménagement cyclable. Cette absence obligeait de nombreux cyclistes à circuler sur les trottoirs, au détriment de la sécurité des piétons, notamment des plus jeunes et des personnes âgées.

Pour pouvez lire **ICI** l'intégralité du courrier de Monsieur BAGNON, ainsi que le courrier de réponse des associations de Montchat **ICI**.

Le Progrès du 18 novembre a consacré un article à ce courrier que vous pouvez consulter **ICI**

26 | Actu Lyon — Mardi 18 novembre 2025

Lyon

Avenue Rockefeller : ils demandent l'arrêt des travaux mais la Métropole continue

Recours gracieux, puis contentieux, réunion publique et maintenant moratoire… J'aime Montchat ne baisse pas les bras : l'avenue Rockefeller (3e), ne peut pas rester à sens unique. « Cette voie dessert neuf centres de soins », appuient ses membres. La Métropole leur répond.

Fin juin, la décision de la Métropole de poursuivre l'expérimentation « Rockefeller à sens unique entre les boulevards Pinel et Ambroise-Paré » avait provoqué colère et incompréhension au sein de l'association J'aime Montchat. Mise en place depuis 2024, cette expérimentation, réalisée dans le cadre de la création de la Voie Lyonnaise 12 (9e arrondissement/Bron) n'avait pas tardé « à montrer de nombreuses failles », selon les membres de l'association.

« Nous aurions certainement pu faire consensus »

Parmi elles, un cadre vie détérioré avec le report de circulation dans les petites rues adjacentes des quartiers Montchat (3e), Mermoz (8e) et celui des Essarts à Bron ; l'accès beaucoup moins rapide aux 9 établissements de soins qui jalonnent l'avenue. Plus globalement, cette mise en sens unique « pénalise fortement les conditions d'entrée dans Lyon des personnes venues de l'Est lyonnais et donc l'attractivité et le dynamisme économique de Lyon », appuie l'association.

Aussi, après un recours gracieux, déposé fin 2024 puis un retour contentieux quelques mois plus tard, et toujours en cours, des pétitions, des manifestations, des milliers de tracts distribués et une réunion publique organisée en juin dernier, l'association J'aime Montchat lance un nouveau missile. « Nous demandons un moratoire sur les travaux de l'avenue Rockefeller, sur le segment rue Viala et boulevard Pinel », indique ce lundi 17 novembre au *Progrès* Hélène Baronier, présidente de l'association. « Depuis le début de l'expérimentation, il y a une forme de mépris de la part de la métropole qui ne nous répond jamais. Pourtant avec un peu de discussions, nous aurions certainement pu faire consensus au lieu d'en arriver jusqu'à ce moratoire », déplore-t-elle.

Les travaux d'aménagement de la Voie Lyonnaise 12 sur l'avenue Rockefeller. Photo Aline Duret

Les chiffres de l'expérimentation « trop partiels »

En étudiant par exemple, la possibilité d'un tracé de la VL12 via l'avenue Esquirol (3e). Mais la Métropole n'a jamais estimé nécessaire cette expérimentation. L'avenue disposant déjà d'un aménagement cyclable depuis 2016.

En septembre, J'aime Montchat s'est fendu d'un énième courrier aux services métropolitains. « Sans réponse à ce jour », précise la présidente. L'association, dubitative sur les chiffres dévoilés par la métropole, en juin dernier, sollicitait des précisions sur la méthodologie des calculs.

« En l'état pour nous, ils ne permettent pas de justifier les travaux ». Lors de la réunion de juin, Fabien Bagnon, vice-président écologiste de la métropole en charge de la voirie et des mobilités actives, évoquait « entre mars 2024 et avril 2025 aux heures de pointe du matin, on est passé de 50 à 500 vélos, on a décuplé les usages […] Aux heures du retour, le soir, le trafic des vélos passe de 40 à 400 vélos. » Entre les deux par contre, la piste cyclable « n'est quasi-pas empruntée », appuie J'aime Montchat, vidéos à l'appui sur sa page Facebook.

La Métropole persiste et signe la poursuite des travaux

Sollicitée, ce lundi, la métropole indique au *Progrès* avoir répondu « ce jour au courrier de l'association J'aime Montchat. » Dans sa missive, la Métropole persiste, confirme ses chiffres et rappelle la méthodologie employée.

En substance, trois périodes de comptages ont été réalisées entre juin 2024 et avril 2025 boulevard Pinel, avenues Lacassagne et Trarieux ainsi que dans les rues de Montchat (Alfred-de-Musset, Trarieux, des Peupliers, Eugénie, Viala,…). « C'est à partir de ces résultats probants et des observations positives (sécurisation des trottoirs, d'accroissement significatif de la fréquentation cyclable et maintien d'un bon niveau de fluidité du trafic » que la Métropole de Lyon a décidé de pérenniser l'aménagement », peut-on lire dans le courrier.

À cet effet, « les travaux de pérennisation de l'axe cyclable entre Viala et Pinel ont démarré le 27 octobre et se termineront au mois de décembre », indique les services métropolitains. Exit le moratoire, donc.

● Christelle Lalanne

Lyon 8e

Nous ne sommes pas les seuls à dénoncer les reports de circulation dans les petites rues résidentielles.
La situation des riverains de la rue Laennec dans le 8eme arrondissement a également fait l'objet d'un article dans le Progrès :
https://www.leprogres.fr/transport/2025/11/26/des-habitants-alertent-sur-les-dangers-pour-les-pietons-a-laennec

Participation à la manifestation organisée par J'aime Monplaisir pour contester la fin de la continuité routière sur l'avenue des Frères Lumière

Des représentants de notre association étaient présents le 16 octobre en fin d'après-midi, aux côtés de l'association J'aime Monplaisir, pour soutenir les habitants du quartier de Monplaisir et les commerçants de l'avenue des Frères Lumière qui ont manifesté pour la réouverture de cette avenue commerçante.

Le filtre modal (virage forcé à gauche au niveau de la rue du Dr Amant-Gélibert) qui coupe actuellement cette avenue et organise de reports de circulation dans les rues Sisley et Guilloud du quartier Sans-Souci est massivement rejeté.
Le plan de circulation est à revoir d'urgence.

D'importants travaux sont en cours depuis le mois de septembre pour restructurer le trottoir et la voirie sur le tronçon de la rue Trarieux "avenue Lacassagne-cours Eugénie".

INFOS TRAVAUX

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME !

Réaménagement de la rue Trarieux

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2025

Que réalise-t-on ?
Afin d'agrandir le parc Noël Aymard et de sécuriser la circulation des véhicules, la rue Trarieux va faire l'objet d'un réaménagement de voirie sur sa partie sud.
Une partie du trottoir va être rétrocédé au parc et végétalisé. La piste cyclable à contre sens qui se trouvait sur le trottoir va prendre place sur la chaussée afin de libérer l'espace aux piétons. Elle sera séparée des véhicules par des bordures émergentes. L'éclairage urbain sera également amélioré.
La station vélo'v va être repositionnée le long de la piste pour faciliter les déplacements.

Ils visent à adapter la gestion des flux de circulation automobile, devenus massifs dans la rue Trarieux depuis qu'elle est devenue un itinéraire de report de circulation du fait de la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller. La piste cyclable en contre-sens (auparavant organisée le long du parking qui jouxte le square par un marquage au sol sur le large trottoir Sud) sera installée sur la voirie et délimitée par une bordure.

Ces travaux, qui s'éternisent, provoquent d'importantes difficultés de circulation au carrefour avenue Lacassagne-cours Eugénie.
Du point de vue des déplacements cyclistes, ces travaux sont surprenants car cette piste n'aura pas de continuité avec le segment Viala-Eugénie de la rue Trarieux qui est dépourvu d'aménagement cyclable.
La Métropole a indiqué que ces travaux visent aussi à agrandir le square Noël Aymard pour le végétaliser. Cependant, en réalité, ce n'est pas "une partie du trottoir qui sera rétrocédé au parc", mais les nombreuses places de stationnement gratuites qui seront supprimées.
En tout état de cause, nous aurions aimé être consultés au moment où ces travaux ont été décidés.

Enfin, nous avons appris en novembre dernier qu'**un gymnase sera construit sur le site du stade Marc-Vivien Foé (utilisé par l'AS Montchat)**, sur l'emplacement actuel d'un terrain de basket situé du côté de la rue de l'Amiral Courbet.
Ce futur gymnase accueillera les activités du Pôle Sportif Lyon Montchat, dont les locaux actuels sont très vétustes.

*« *Le projet consiste en la construction d'un gymnase dédié à la pratique de la gymnastique féminine de haut niveau et à des activités loisir pour un public large.*
Il comprend :
-une grande salle de gymnastique d'environ 800 m². Elle recevra des gradins relevables qui pourront accueillir 150 spectateurs,
-une salle de fitness (dont espace musculation) de 100 m²,
-une salle de danse de 70 m²,
-une salle de baby-gym de 60 m²»
*Extrait de l'avis d'appel d'offres (la procédure est en cours)

Le devenir du gymnase actuel du PSLM situé rue Jeanne d'Arc fera l'objet d'une concertation.
Quant au city-stade actuel, devra être redimensionné pour permettre la réalisation de cette nouvelle infrastructure sportive.

En attendant de vous retrouver le 6 janvier prochain, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Montchatoisement.
le Bureau de J' ♥Montchat